

Formation

Objectifs

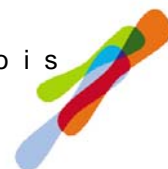
- Coordonner l'offre de formation tout au long de la vie, pour répondre aux besoins des habitants et de l'économie de l'agglomération et développer l'emploi des deux côtés de la frontière.
- Proposer un environnement favorable à l'accueil d'étudiants.
- Conforter la capacité de recherche et d'innovation de l'agglomération.

Stratégies

- Mutualiser les ressources dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche pour soutenir le développement de l'agglomération.
- Assurer un développement de l'accès à la formation tout au long de la vie.
- Faciliter l'accès transfrontalier à la formation professionnelle.
- Conduire des actions en faveur des jeunes scolarisés dans la région.

Actions

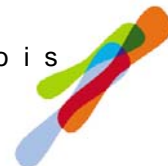
- Mieux valoriser les ressources dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche pour soutenir le développement de l'agglomération (n°60).
- Etablir les correspondances entre les conditions cadres de l'enseignement supérieur en France et en Suisse en vue de renforcer l'accès à l'enseignement supérieur, la coopération interuniversitaire, la recherche et l'innovation (n°61)
- Etudier la mise en oeuvre d'un outil Internet permettant aux individus en recherche de formations continues d'être orientés sur un choix de formations adaptées à leurs besoins, à la situation de l'emploi dans l'agglomération et proposées par les structures de formation de l'agglomération (n°62).
- Mettre en place, à l'issue des processus de validation, des collaborations entre les Cités des Métiers et des Formations qui seront actives dans l'agglomération (n°63).
- Développer les stages et l'apprentissage : échanges d'apprentis, bourses recensant offre et demande de stages notamment dans les secteurs en tension (n°64).
- Conduire des actions en faveur des jeunes scolarisés dans la région permettant de renforcer leur mobilité et la perception qu'ils peuvent avoir du territoire franco-valdo-genevois (n°65).
- Susciter auprès des jeunes des vocations en faveur de certains métiers « porteurs » en favorisant des échanges entre établissements scolaires et l'organisation conjointe de visites et de manifestations de type conférence-débat (n°66).



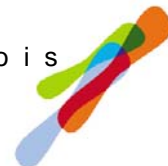
Mieux valoriser les ressources dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche pour soutenir le développement de l'agglomération		<h1>60</h1> <p>toute l'agglomération</p>
Projets clés	Actions opérationnelles de coopération développées par les différents établissements et structures de formation	
Coûts	Compte tenu des différents maîtres d'ouvrage et d'œuvre des actions, les besoins en financement seront formalisés en fonction des demandes des projets en cours et à venir.	

<p>Description</p> <p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature et ambitions de l'action <p>Dans une économie de la connaissance, la formation et la recherche se révèlent aujourd'hui comme des outils fondamentaux du développement territorial transfrontalier, à la condition qu'une offre adaptée aux besoins du territoire existe et qu'elle soit connue de tous. En outre, au regard des évolutions économiques internationales, l'agglomération franco-valdo-genevoise désire conforter sa position de leader au niveau européen en matière de recherche et d'innovation, dans les domaines des technologies de pointe (sciences de la vie, environnement, mécatronique) et des sciences sociales. L'enjeu est donc bien de contribuer activement à l'accroissement de la compétitivité du territoire et de ses entreprises.</p> <p>Aussi, l'agglomération franco-valdo-genevoise bénéficie de pôles de formation internationalement reconnus - comme l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) ou encore les Universités de Genève et Lausanne côté Suisse, de Savoie, Grenoble et Lyon côté France – et qui constituent un potentiel à exploiter. Le bassin de formation franco-valdo-genevois concentre à ce jour un nombre important d'étudiants. En 2005, le canton de Genève compte près de 20 000 étudiants dans l'enseignement supérieur et la recherche¹, et coté français, près de 1000 étudiants en post bac.</p> <p>Parallèlement, alors qu'il existe un bassin d'emploi reconnu, le bassin de formation reste</p>
---	--

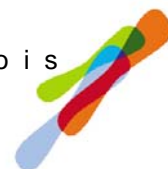
¹ Qui se déclinent de la manière suivante : **4878 en formation tertiaire HES et non HES** (dont 2849 suisses, 933 français et 1096 autres nationalités) Chiffre HES du canton de Vaud à rajouter et **31 601 en formation à l'Université de Genève et Lausanne et EPFL** (dont 9126 suisses, 1065 français et 1770 autres nationalités). Canton de Vaud : Unil : 10 467 et EPFL 6449. Sources OCSTAT + SCRIS, En France, 230 auditeurs étaient inscrits au CNAM-Léman pour l'année universitaire 2006-2007.



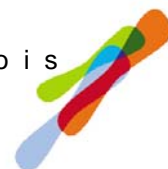
	<p>encore coupé par la frontière franco-suisse. C'est pourquoi, les mutualisations de moyens entre structures de formation supérieure et de recherche restent encore limitées de chaque côté de la frontière et les offres de formations peu connues, ce qui peut constituer un frein au développement de l'économie locale dans le recrutement d'une main d'œuvre qualifiée.</p> <p>Pour autant, de nombreuses avancées ont déjà eu cours en matière de formation initiale et continue. En effet, les accords bilatéraux ont permis de renforcer la coopération scientifique et technologique ainsi que la mobilité des étudiants et des personnes en formation. Plusieurs programmes européens (SOCRATES, LEONARDO, JEUNESSE, ERASMUS, INTERREG) y ont également contribué. Les échanges sont ainsi plus fréquents de part et d'autre de la frontière (en formation initiale et continue, générale et professionnelle).</p> <p>De leur côté, les instances du Comité Régional Franco-Genevois (CRFG) et du Conseil du Léman travaillent à faciliter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accès des étudiants aux structures d'enseignement de l'agglomération (les conditions d'accès, la validation des acquis de l'expérience (VAE) voire, ultérieurement, la politique sociale des étudiants) ; - la reconnaissance réciproque des diplômes, notamment professionnels (CAP-BEP et CFC) et la validation transfrontalière des acquis de l'expérience professionnelle. En complément, les Unions Lémaniques et les Chambres Consulaires œuvrent à faciliter les échanges d'apprentis de part et d'autre de la frontière ; - la connaissance de l'offre de formation transfrontalière (Mémento pratique sur l'enseignement supérieur dans la région lémanique et sa déclinaison Internet) ; - les échanges entre les jeunes de la région tout au long de leur scolarité. <p>Par ailleurs, l'Université de Savoie et les structures d'enseignement supérieur de Suisse occidentale renforcent leur collaboration pour le développement de la formation et de la recherche franco-suisse. Dans cet objectif, l'Université de Savoie a souhaité créer un Euro-Institut visant à accompagner les projets transfrontaliers.</p> <p>Dans le Pays de Gex et à Annemasse où il dispose d'une antenne, le CNAM-Léman a d'ores et déjà entamé un certain nombre de collaborations avec le canton de Genève (HEG, Université de Genève, IFAGE, etc.).</p> <p>Dans le même temps, les espaces de formation, de coordination d'actions et de partage d'informations se structurent : le Centre Universitaire et de Recherche d'Archamps avec son offre de formation dans les domaines du management, des sciences sociales et humaines, de la physique biomédicale et des sciences du vivant ; le Technoparc du Pays de Gex, le projet Etoile Annemasse-Genève ; le Pôle-Genève Pays de Gex. Des projets sont également portés par des lycées, notamment pour la création de formations de techniciens supérieurs (Licences Professionnelles, etc.), et des Greta.</p> <p>Comme nous venons de le rappeler, des pratiques transfrontalières en matière d'enseignement supérieur et de recherche se développent. Elles devraient être encore intensifiées et mieux adaptées aux besoins des entreprises innovantes du territoire, ceci afin de répondre au bassin d'emploi et de vie qui, aujourd'hui, désire se structurer. Les efforts sont maintenant à concentrer sur le rapprochement de structures (autant entre structures de</p>
--	--



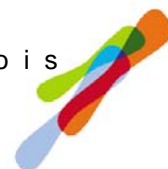
	<p>formation et de recherche qu'entre ces structures et les entreprises) et plus largement sur la mutualisation des moyens en terme de développement de l'offre de formation.</p> <p>Enfin, la question de la formation initiale n'est pourtant pas le seul point sur lequel les efforts doivent se concentrer. La formation tout au long de la vie est également un concept aujourd'hui largement partagé. Les carrières professionnelles évoluent rapidement et demandent des mises à jour continues des compétences. Des périodes de chômage, des projets de création d'entreprise, des désirs de réorientation, sont autant de facteurs qui poussent les individus à bien se former dès la formation initiale, et à poursuivre cet effort tout au long de leur vie. Ces évolutions trouvent un écho particulier dans l'agglomération franco-valdo-genevoise qui souhaite également développer la formation continue tant supérieure que professionnelle.</p> <p>▪ Objectifs</p> <p>Pour atteindre ces objectifs opérationnels, il conviendrait d'orienter les actions vers l'accès, la continuité et la mutualisation de la formation / recherche dans l'agglomération et dans l'ensemble de la région franco-valdo-genevoise. En outre, il s'agit dans un premier temps de renforcer le rapprochement entre les structures de part et d'autre de la frontière afin de créer un véritable réseau en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Il pourrait se traduire par le développement d'accords entre des établissements, la mise en place de passerelles entre des formations afin de créer une continuité dans les formations existantes de part et d'autre de la frontière, de créer une offre de formation mutualisée et bénéficiant d'une reconnaissance mutuelle des diplômes et de l'expérience professionnelle.</p> <p>Le développement de ces formations mutualisées entre institutions françaises et suisses devra prendre en compte au mieux les besoins du tissu économique de l'agglomération afin de faciliter les rapprochements entre enseignement supérieur / recherche et entreprise. Il s'agira également de travailler à rendre l'offre de formation plus lisible auprès du public mais également des entreprises. Ainsi, il sera envisageable de déployer sur le territoire une communication en réseau afin d'offrir un réel service opérationnel le plus en adéquation possible avec les besoins du tissu économique permettant de contribuer activement à l'accroissement de la compétitivité du territoire.</p> <p>A titre d'exemple (mais liste non exhaustive), voici quelques actions opérationnelles de coopérations identifiées et en cours de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une école doctorale transfrontalière regroupant plusieurs universités françaises, suisses romandes et italiennes (piémontaises) dans les domaines des lettres et langues (perspectives de constituer un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES)). - Mise en place et développement de formations mutualisées de type Licence et Master entre les HES SO, les Universités de Savoie, Lausanne et Genève. - Projet de convention entre les écoles et les autorités de tutelle respectives de la Haute Ecole d'Arts et de Design (HEAD) de la HES-SO et l'Ecole des Beaux-arts du Genevois (EBAG).
--	---



	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat entre l'IREIS d'Annecy et l'HETS sur les échanges d'étudiants et d'enseignants dans les métiers du travail social. - Partenariat entre le CNAM et l'IFAGE, l'Université de Genève, les HES.... - Développement de coopérations en matière de recherche et de formations dans le domaine du développement durable. <p>En outre, le groupe de travail « Enseignement supérieur » rappelle l'intérêt d'appréhender les thématiques des besoins en logement étudiant et des modalités d'accès à la culture au sein de l'agglomération. Elles seront traitées par le CRFG / Conseil du Léman via les groupes logement et culture.</p>
<p>Pilotage de l'action</p> <p>Porteur de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pilotage de l'action <p>Le groupe « Enseignement supérieur » du CRFG / Conseil du Léman, via ses sous-groupes de travail, assurera un rôle de rapporteur, de suivi et d'impulsion des actions en cours et à venir.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Porteur de l'action <p>La mise en œuvre des actions se fera en fonction des porteurs de projets : les Universités de Genève, Lausanne, Savoie, Lyon, Grenoble, l'EPFL, l'Euro-Institut, le CNAM, les HES-SO (HEG, HEAD, HETS,...) l'IREIS, l'EBAG, l'IFAGE, le Greta,.....</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenaires associés à l'action <p>L'Etat avec les Rectorats de Grenoble et Lyon et leurs Inspections d'Académie de l'Ain et de la Haute-Savoie, les cantons de Vaud et de Genève, les Rectorats de Genève et Lausanne, la Région Rhône-Alpes, les Conseils Généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie (plus l'Assemblée des Pays de Savoie), les branches et syndicats professionnels français et suisses, Thésame, etc.</p>
<p>Modalité de mise en œuvre et méthodologie</p> <p>Calendrier</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modalités définies pour chaque action de coopération ▪ Calendrier : 2008-2009
<p>Modalités d'évaluation</p>	<p>A définir</p>
<p>Liens avec les autres thématiques du Projet</p>	<p>Economie, emploi, formation professionnelle, logement, culture, mobilité et environnement</p>

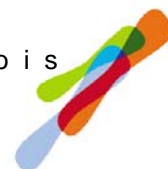


Mieux valoriser les ressources dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche pour soutenir le développement de l'agglomération					N°60	
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	KCHF	€				
Actions opérationnelles de coopération développées par les différents établissements et structures de formation.	nd		1	2007-2009	Nd (établi au cas par cas par les différents partenaires)	CRFG, partenaires associés

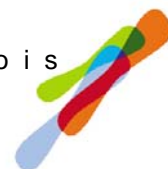


Etablir les correspondances entre les conditions cadres de l'enseignement supérieur en France et en Suisse en vue de renforcer l'accès à l'enseignement supérieur, la coopération interuniversitaire, la recherche et l'innovation		<h1 style="font-size: 48px; margin: 0;">61</h1> <p style="margin: 0;">toute l'agglomération</p>
Projets clés		
Coûts		

Description	A définir
Objectifs	Les pistes de réflexion et les futures actions qui pourront être proposées dans ce cadre ne porteront pas sur la question de la dispense de l'obtention de la moyenne qualifiée au baccalauréat français pour l'accès aux universités suisses, et ce afin de respecter les termes de la convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne (Convention de Lisbonne) qui n'autorise pas un traitement différencié, par les Hautes écoles suisses, du baccalauréat français en fonction de son lieu d'obtention.
Pilotage de l'action Porteur de l'action	CRFG, Commission Culture, Education et Sport, groupe de travail « Enseignement Supérieur ».
Modalité de mise en œuvre et méthodologie Calendrier	2008
Modalités d'évaluation	A définir.
Liens avec les autres thématiques du Projet	Fiche action n°60.

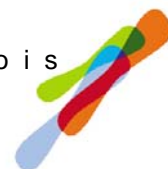


Etablir les correspondances entre les conditions cadres de l'enseignement supérieur en France et en Suisse en vue de renforcer l'accès à l'enseignement supérieur, la coopération interuniversitaire, la recherche et l'innovation					N°61	
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	KCHF	€				
A définir	nd		1	2008-2009	nd	CRFG, groupe de travail « Enseignement Supérieur »

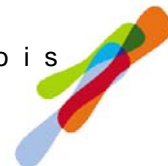


<p>Etudier la mise en oeuvre d'un outil Internet permettant aux individus en recherche de formations continues d'être orientés sur un choix de formations adaptées à leurs besoins, à la situation du marché de l'emploi dans l'agglomération et proposées par les structures de formation de l'agglomération</p>		<p>62</p> <p>toute l'agglomération</p>
<p>Projets clés</p>	<p>Rédaction et validation de cahier des charges.</p>	
<p>Coûts</p>	<p>A déterminer.</p> <p>Etudier la possibilité d'un financement au titre du programme européen OBJECTIF 3 2007-2013.</p>	

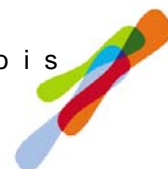
<p>Description</p> <p>Objectifs</p>	<p>▪ Nature et description de l'action</p> <p>La formation tout au long de la vie est un concept aujourd'hui largement partagé. Les carrières professionnelles évoluent rapidement et demandent des remises à jour continues des compétences. Des périodes de chômage, des projets de création d'entreprise, des désirs de réorientation, sont autant de facteurs qui poussent les individus à bien se former dès la formation initiale, et à poursuivre cet effort tout au long de leur vie.</p> <p>En matière d'offre de formation continue, la multiplicité des acteurs et la dispersion des compétences qui en résultent rendent difficilement lisible le « marché » de l'information et de la formation continue et professionnelle. Près de 2'000 formations (courtes et longues) sont aujourd'hui proposées sur l'ensemble du bassin lémanique.</p> <p>Bien que des pratiques transfrontalières en matière de formation initiale ou continue se développent, celles-ci devraient être encore intensifiées et mieux adaptées afin de répondre à un bassin d'emploi et de vie qui, aujourd'hui, désire se structurer.</p> <p>L'objectif est de coordonner l'offre de formation tout au long de la vie pour répondre aux besoins des habitants de l'agglomération et développer l'emploi des deux côtés de la frontière.</p> <p>Cette fiche action constitue la première phase d'un projet plus global qui s'inscrit dans le cadre de la commission « Economie, emploi et formation professionnelle » du CRFG, à travers la fiche action n°123 intitulée « Mise en place d'un dispositif transfrontalier d'information et de veille sur l'information scolaire et professionnelle, l'orientation, la formation, la formation tout au</p>
---	---



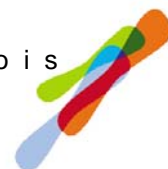
	<p>long de la vie ».</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs opérationnels <p>Il s'agit de réaliser un cahier des charges pour la mise en place d'un outil permettant aux personnes en recherche de formations continues d'être orientées sur un choix de formations adaptées à leurs besoins. L'étude prendra également en compte la situation de l'emploi dans l'agglomération.</p> <p>Cette étude devrait mener à la réalisation d'un site/outil Internet sur la formation continue dans le bassin lémanique, permettant au public de tout âge, de tout niveau de qualification et de toute l'agglomération transfrontalière d'être orienté et de choisir la formation continue la plus adaptée à ses besoins.</p> <p>Le groupe de travail « Enseignement supérieur » commun au CRFG et au Conseil du Léman ainsi que les commissions plénières, lors de leurs séances respectives du 15 mai et 7 juin 2007, ont validé la mise en place du comité de pilotage chargé de porter cette action.</p>
<p>Pilotage de l'action</p> <p>Porteur de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pilotage de l'action <p>CFRG - Commission « Culture, éducation, sport » et Conseil du Léman - Commission « Education, culture » - Groupe de travail « Enseignement supérieur » en concertation avec la Commission « Economie, emploi et formation professionnelle » - Groupe de travail « Echanges transfrontaliers de formation professionnelle ».</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Porteurs de l'action <p>Comité de pilotage « Etude de mise en œuvre d'un outil Internet permettant aux individus en recherche de formations continues d'être orientés sur un choix de formations adaptées à leurs besoins, à la situation du marché de l'emploi dans l'agglomération et proposées par les structures de formation de l'agglomération ».</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prestataire : recruté sur appel d'offre. ▪ Partenaires : structures de formation et d'orientation du bassin lémanique.
<p>Modalité de mise en œuvre et méthodologie</p> <p>Calendrier</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modalités de mise en œuvre et méthodologie <p>Rédaction du cahier des charges.</p> <p>Recherche de financements.</p> <p>Réalisation d'un appel d'offre pour le recrutement du prestataire.</p> <p>Suivi de la réalisation du mandat.</p> <p>Rapport final de l'étude.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier <p>Années 2007-2008 : rédaction et présentation du cahier des charges.</p>
<p>Modalités d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A déterminer.



Liens avec les autres thématiques du Projet	L'action sera étroitement coordonnée aux fiches actions proposées par la commission « Economie, emploi et formation professionnelle » du CRFG, et particulièrement la fiche n° 123 consacrée à la « Mise en place d'un dispositif transfrontalier d'information et de veille sur l'information scolaire et professionnelle, l'orientation, la formation, la formation tout au long de la vie ».
--	---

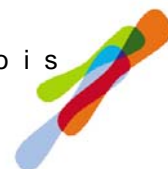


Etudier la faisabilité d'un outil internet permettant aux individus en recherche de formations continues d'être orientés sur un choix de formations adaptées à leurs besoins, à la situation de l'emploi dans l'agglomération et proposées par les structures de formation de l'agglomération						N°62
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	KCHF	€				
Rédaction et présentation du Cahier des charges	nd		1	2007-2008	nd	CRFG
Recherche de financements	nd		1	2008	nd	CRFG

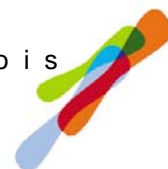


<p>Mettre en place, à l'issue des processus de validation, des collaborations entre les Cités des métiers et des formations qui seront actives dans l'agglomération</p>		<p>63</p> <p>toute l'agglomération</p>
<p>Projets clés</p>	<p>Dispositif transfrontalier d'information et de veille sur l'information scolaire et professionnelle, l'orientation, la formation, la formation tout au long de la vie</p>	
<p>Coûts</p>	<p>En cours de définition et de négociation ; possibilité de financements via Interreg 2007-2013</p>	

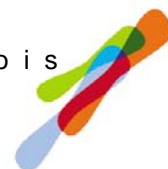
<p>Description</p> <p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature et ambition <p>Les différentes institutions franco-suisse intervenant dans les domaines de l'information et de l'orientation scolaires et professionnelles, de la formation, de la formation tout au long de la vie et de la recherche d'emploi opèrent plusieurs constats.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ces domaines sont en pleine évolution auprès des différentes institutions concernées de la région franco-valdo-genevoise. Leur développement suit de près, notamment, l'évolution du marché du travail. 2. Un accès efficace du public aux prestations recouvrant ces domaines constitue un élément important des stratégies développées par les autorités. 3. La formation et le développement d'un marché de l'emploi transfrontalier dynamique et équilibré figurent parmi les thèmes prioritaires du programme de coopération transfrontalière CRFG. 4. La richesse et la diversité de l'offre actuelle rendent très problématique et difficile une vision d'ensemble permettant un choix efficace aux personnes intéressées, en particulier lorsqu'il s'agit d'un choix <i>transfrontalier</i>. <p>Dès lors, il apparaît utile, en faveur du public concerné, d'examiner la possibilité d'améliorer la pertinence et la visibilité de l'offre globale liée à ces différents univers, cela dans une perspective de complémentarité et d'enrichissement réciproque des actions et des prestations mises en œuvre de part et d'autre de la frontière.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs <p>Permettre au public de l'agglomération franco-valdo-genevoise, quel que soit son âge ou son niveau de qualification, de s'informer sur les métiers et les formations, de choisir son</p>
---	--



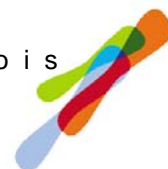
	<p>orientation, de se former tout au long de la vie, de trouver un emploi, d'accéder aux prestations liées directement ou indirectement à ces domaines.</p> <p>Pour cela, il s'agit d'organiser un réseau transfrontalier d'information et de conseil qui développera cinq thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'informer sur les métiers et les formations. - Choisir son orientation et construire un projet. - Se former tout au long de la vie : Validation des acquis de l'expérience ; Evoluer dans sa profession (<i>formation continue</i>) ; Préformation (<i>appui aux personnes non francophones et/ou peu scolarisées</i>). - Financer sa formation. - Trouver un emploi. <p>Ce réseau regroupera les différents acteurs institutionnels français et suisses intervenant sur ces thématiques. Une des premières missions de ce réseau sera la création et le développement d'un espace informatique aisément accessible qui informera quant à ces thématiques et quant aux opportunités offertes au sein de l'agglomération franco-valdo-genevoise.</p> <p>▪ Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer une dynamique transfrontalière en matière d'information et d'orientation scolaires et professionnelles, de formation, de formation tout au long de la vie, de recherche d'emploi. - Développer une plateforme électronique transfrontalière d'information et de ressources au service de tous les publics à la recherche d'informations et d'opportunités liées à ces thématiques. Cet outil sera le résultat d'une mutualisation des compétences, des connaissances et des ressources des partenaires franco-valdo-genevois spécialistes de ces domaines. <p>Cette plateforme électronique pourra ensuite se décliner en un réseau d'accueil physique mettant à disposition des publics les ressources d'information liées à ces problématiques.</p> <p>De plus, des événements pourront être régulièrement mis sur pied autour de ces thématiques: expositions temporaires sur des sujets spécifiques, actions d'information, remises de prix, présentation de métiers, rencontres, débats, exposés, journées de recrutement, clubs, etc., l'idée étant d'améliorer l'accès à l'information liée aux cinq thématiques ci-dessus, cela via une meilleure lisibilité, une meilleure visibilité et une meilleure mise en scène de cette offre et de ses possibilités d'accès.</p> <p>Pour atteindre cet objectif, on pourra s'appuyer sur la démarche impulsée par l'OFPC Genève. Une <i>Cité des métiers et de la formation</i> [CdMFG] est aujourd'hui en cours de déploiement par cet Office et devrait être ouverte au public en 2008. La CdMFG pourrait constituer un des Centres opérationnels du réseau franco-valdo-genevois en matière d'information et de conseil sur ces cinq thématiques.</p>
--	---



<p>Pilotage de l'action</p> <p>Porteur de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pilotage de l'action <p>CRFG, Commission « Economie, Emploi et Formation Professionnelle ».</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Porteurs de l'action <p>Un groupe de travail <i>ad hoc</i> sera constitué. Il sera en charge d'initier, puis d'assurer le suivi des actions proposées.</p> <p>Les porteurs des actions pourraient être les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC Genève), - Cité des métiers et de la formation, Genève, - Office Cantonal de l'Emploi (OCE Genève), - Acteurs du Contrat Territorial Emploi Formation (CTEF), - Service Public de l'Emploi (SPE), - Campus des Métiers, - Centre d'Information et d'Orientation (CIO), - Acteurs de la création / reprise d'entreprise, - Collectivités régionales et locales.
<p>Modalité de mise en œuvre et méthodologie</p> <p>Calendrier</p>	<p>En cours d'élaboration</p> <p>Calendrier : 2008-2009</p>
<p>Modalités d'évaluation</p>	<p>En cours d'élaboration.</p>
<p>Liens avec les autres thématiques du Projet</p>	<p>Les actions du réseau seront étroitement coordonnées aux fiches actions projetées dans le volet Economie du Projet d'agglomération.</p> <p>Le portail qui sera développé sera lié à l'action 100 du volet Economie relatif à l'amélioration de l'information multilatérale et de sa lisibilité pour les entreprises.</p>

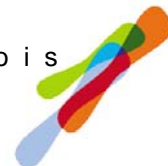


Mettre en place, à l'issue des processus de validation, des collaborations entre les Cités des métiers et des formations qui seront actives dans l'agglomération					N°63	
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	KCHF	€				
Créer une dynamique transfrontalière en matière d'information et d'orientation scolaires et professionnelles, de formation, de formation tout au long de la vie, de recherche d'emploi.	nd		1	2008-2009	nd	CRFG Commission Economie, Emploi et Formation Professionnelle
Développer une plateforme électronique transfrontalière d'information et de ressources au service de tous les publics à la recherche d'informations et d'opportunités liées à ces thématiques.	nd		1	2008-2009	nd	CRFG Commission Economie, Emploi et Formation Professionnelle



Développer les stages et l'apprentissage : échanges d'apprentis, bourses recensant offre et demandes de stages notamment dans les secteurs en tension		<h1 style="font-size: 48px; margin: 0;">64</h1> <p style="margin: 0;">toute l'agglomération</p>
Projets clés	Développer les coopérations en matière de formation professionnelle : échanges d'apprentis et de stagiaires	
Coûts	Financeurs potentiels : Région, Etat, canton de Genève, Interreg	

<p>Description</p> <p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature et ambition de l'action <p>La formation professionnelle, notamment par apprentissage, appelée formation duale en Suisse, constitue pour les deux pays un enjeu de premier ordre en matière de développement socio-économique. En effet, ces deux pays investissent largement dans ce mode de formation, qui met les entreprises et leurs organisations professionnelles au centre du dispositif (définition des besoins en recrutement, nombre de places d'apprentis, de stages, participation au financement de la formation,...).</p> <p>Bien que les modalités d'organisation et de fonctionnement de ces deux systèmes de formation diffèrent, il n'en reste pas moins que les enjeux du développement socio-économique de l'agglomération franco-valdo-genevoise amènent les autorités publiques compétentes en la matière à aborder de près les questions d'accès et de développement de la formation professionnelle notamment au travers des problématiques transfrontalières de stage et d'apprentissage transfrontalier.</p> <p>Autrement dit, comment répondre aux attentes des entreprises et des publics en matière d'accès aux métiers pourvoyeurs d'emploi dans notre bassin de vie ? Comment maintenir et renforcer les centres de formation professionnelle à petits effectifs ?</p> <p>Pour répondre à ces questions, il convient dans un premier temps de partager les pratiques des deux pays en la matière, de repérer les freins juridico-administratifs, et ainsi déterminer dans quelle mesure la frontière constitue un frein en matière de développement de la formation transfrontalière ? A partir de là, pourront-être évoquées les perspectives de partenariats et les leviers de renforcement d'une coopération transfrontalière impulsée par la réalité socio-économique de notre territoire.</p> <p>Cette problématique de la formation professionnelle et de l'apprentissage a été clairement abordée par le groupe de travail « Echanges transfrontaliers de formation professionnelle » de la Commission « Economie, Emploi, Formation Professionnelle » du CRFG. Il s'agit de :</p>
---	--



- 1) Partager les pratiques et les besoins respectifs des deux systèmes de formation professionnelle :
 - Description des filières de formation professionnelle initiale en France et en Suisse, zoom sur l'apprentissage et ses modalités d'organisation, rythme de l'alternance, organisation des enseignements théoriques et pratiques,...
 - Examen des possibilités de mise en œuvre de complémentarités dans l'offre de formation avec l'accès ou la reconnaissance de diplômes ? Comment maintenir les formations / métiers à petits effectifs ? Comment créer davantage de liens avec les entreprises et les sensibiliser à la mobilité transfrontalière des jeunes ?

- 2) Repérer les freins juridico-administratifs en terme de mobilité transfrontalière des apprentis et stagiaires :
 - Questionnements en terme de conditions d'accès au marché du travail des deux pays et droit du travail applicable, convention de stage, contrat de travail, statut du stagiaire et de l'apprenti, conditions de rémunération, de financement de l'organisme de formation,...

- 3) Evoquer les pistes de travail à explorer.
 - Quelles perspectives de conventionnement entre organismes de formation français et suisse ? (CFA et autres institutions de l'Education Nationale),
 - Quelles perspectives de conventionnements en matière d'échanges de stagiaires et d'apprentis dans une entreprise d'un pays ou de l'autre ? DIP / EN et DIP / Région Rhône-Alpes.

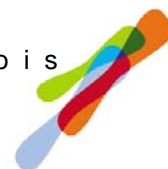
De plus, l'Union Lémanique de l'Artisanat et des Métiers (ULAM) aborde également la problématique transfrontalière de la mobilité des apprenti(e)s. Quatre grands cas de figure se posent :

- Un apprenti français qui voudrait suivre une formation en Suisse et faire son apprentissage dans une entreprise française,
- Un apprenti français qui voudrait suivre une formation en France et faire son apprentissage dans une entreprise Suisse,
- Un apprenti suisse qui voudrait suivre une formation en Suisse et faire son apprentissage en France,
- Un apprenti suisse qui voudrait suivre une formation en France et faire son apprentissage dans une entreprise suisse.

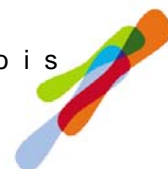
▪ **Objectifs**

Pour mettre en œuvre cette volonté, deux niveaux d'intervention doivent s'envisager. Il convient d'intervenir d'une part sur les questions juridico-administratives et d'autre part sur les questions opérationnelles auprès des entreprises et des jeunes potentiels.

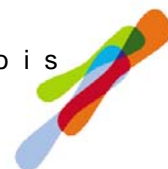
Sur l'aspect juridico-administratif, le groupe « Echanges transfrontaliers de formation professionnelle » du CRFG constitue le lieu où les questions de convention de stage, de contrat de travail des apprentis, de conventionnement entre le DIP, la Région et l'Education nationale pourront trouver des réponses.



	<p>Sur l'aspect opérationnel en direction des entreprises, branches professionnelles, chambres consulaires, et des publics potentiels, il paraît nécessaire de disposer de ressources capables d'analyser les pratiques et les besoins auprès des acteurs socio-économiques, de sensibiliser les publics sur les débouchés offerts par la formation professionnelle. L'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) et la Région Rhône-Alpes sont les organes de référence.</p>
<p>Pilotage de l'action Porteur de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pilotage <p>Le pilotage sera assuré par le CRFG - Commission « Economie, emploi et formation professionnelle » via le groupe « Echanges transfrontaliers de formation professionnelle ».</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Porteurs de l'action <p>La mise en œuvre se fera par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ULAM, - Interface Entreprises et le CRTH, - Les centres de formation professionnelle, - Les entreprises intéressées. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenaires associés <p>Etat, Conseil Régional, Conseil Général 01 et 74, Communauté de communes, partenaires sociaux patronaux et syndicaux, centres de formation professionnelle (CFAI, CEPTA,...)</p>
<p>Modalité de mise en œuvre et méthodologie Calendrier</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérimentations. ▪ 2007-2009.
<p>Modalités d'évaluation</p>	<p>CRFG en fonction des résultats concrets obtenus.</p>
<p>Liens avec les autres thématiques du Projet</p>	<p>Des articulations devront être opérées avec les groupes « Economie et emploi » de la commission « Economie emploi et formation professionnelle », avec les CTEF du Genevois Haut-Savoyard, du Chablais et du Pays de Gex / Bassin Bellegardien (territoire qui met en œuvre une action de développement de l'apprentissage), avec la fiche « Mise en place d'un dispositif d'information et de veille sur les métiers et la formation tout au long de la vie » du Projet d'agglomération.</p>

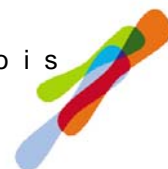


Développer les stages et l'apprentissage : échanges d'apprentis, bourses recensant offre et demande de stages notamment dans les secteurs en tension					N°64	
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	KCHF	€				
Echanges d'apprentis et de stagiaires	nd		5	2007-2009	nd	CRFG, Commission Economie, Emploi et Formation Professionnelle



Conduire des actions en faveur des jeunes scolarisés dans la région permettant de renforcer leur mobilité et la perception qu'ils peuvent avoir du territoire franco-valdo-genevois		<h1 style="font-size: 48px; margin: 0;">65</h1> <p style="font-size: 24px; margin: 0;">toute l'agglomération</p>
Projets clés	Etat des lieux de la scolarisation de part et d'autre de la frontière, préconisations, etc	
Coûts	A déterminer	

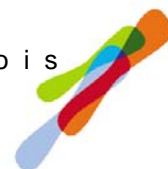
<p>Description</p> <p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte <p>Les réflexions menées dans le cadre du groupe de travail « Enseignement primaire et secondaire » ont permis de mettre en exergue le déficit de données statistiques fiables et reconnues concernant la scolarisation des enfants de part et d'autre de la frontière, y compris le secteur de l'enseignement spécialisé (enfants handicapés), sur le territoire franco-valdo-genevois.</p> <p>L'étude menée en décembre 2006 par le Consulat de France à Genève, portant sur « l'enseignement menant au baccalauréat français à Genève », a confirmé le déficit de données s'agissant de l'importance du phénomène des déplacements quotidiens inter frontaliers pour les scolaires, et préconisé qu'elles soient affinées. L'étude fait en outre état de recommandations portant sur l'homologation des établissements privés genevois existants, auprès du Ministère de l'Education Nationale, et sur l'assouplissement de la carte scolaire. Ceci pourrait permettre de contribuer à faciliter la scolarisation des enfants. S'agissant de la création d'un lycée français à Genève, le projet s'avérant difficile (coûts et durée), l'étude préconise, en l'état actuel des choses, de poursuivre le soutien des filières existantes et de travailler à faciliter la mobilité des élèves de part et d'autre de la frontière.</p> <p>Compte tenu de ces éléments, il apparaît primordial de réaliser préalablement un état des lieux de la scolarisation des enfants de part et d'autre de la frontière, dont l'analyse favorisera la mise en place d'actions en faveur des jeunes scolarisés dans la région en vue de renforcer leur mobilité et la perception qu'ils peuvent avoir du territoire franco-valdo-genevois.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs opérationnels <p>Il s'agit de</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un état des lieux sur la scolarisation des enfants (y compris handicapés) de part et d'autre de la frontière ; - D'en faire l'analyse ;
---	---



	<ul style="list-style-type: none"> - De définir des préconisations permettant la mise en place d'actions en faveur des jeunes scolarisés.
<p>Pilotage de l'action</p> <p>Porteur de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pilotage de l'action CFRG. ▪ Porteurs de l'action Groupe de travail « Enseignement primaire et secondaire » commun au CRFG et au Conseil du Léman. ▪ Maître d'ouvrage : Observatoire statistique transfrontalier.
<p>Modalité de mise en œuvre et méthodologie</p> <p>Calendrier</p>	<p>Rédaction d'un cahier des charges.</p> <p>L'état des lieux sera réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tant au niveau du primaire que du secondaire ; - sur un plan statistique. Il visera également à recenser les cas possibles de scolarisation des enfants de la Suisse vers la France et de la France vers la Suisse selon, notamment, que les parents sont frontaliers, binationaux, résidents de Suisse ou de France, par département et canton ; <p>L'état des lieux fera l'objet d'une analyse, visant notamment à dégager des types d'actions à mettre en œuvre en faveur des scolarisés dans la région lémanique.</p> <p>Un rapport final sera rédigé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Calendrier <p>Années 2007-2008 : rassemblement des statistiques, analyse, préconisations.</p> <p>Rendu du rapport final : automne 2008.</p>
<p>Modalités d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ à déterminer
<p>Liens avec les autres thématiques du Projet</p>	<p>Données statistiques</p>

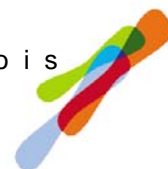


Conduire des actions en faveur des jeunes scolarisés dans la région permettant de renforcer leur mobilité et la perception qu'ils peuvent avoir du territoire franco-valdo-genevois					N°65	
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	KCHF	K€				
Etat des lieux, rédaction du rapport final	nd		3	2007-2008	nd	CRFG



<p>Susciter auprès des jeunes des vocations en faveur de certains métiers « porteurs » en favorisant des échanges entre établissements scolaires et l'organisation conjointe de visites et de manifestations de type conférence-débat</p>		<p>66</p> <p>toute l'agglomération</p>		
			<p>Projets clés</p>	<p>Echanges linguistiques, scientifiques, patrimoine régional</p>
			<p>Coûts</p>	<p>A déterminer</p>

<p>Description Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte <p>La mobilité transfrontalière des jeunes scolaires du territoire n'est pas un comportement naturel. En effet, force est de constater que les perceptions de la frontière entraînent une méconnaissance des possibilités offertes en terme d'accès à la formation de part et d'autre et des métiers « porteurs » de l'agglomération franco-suisse.</p> <p>Il apparaît de plus en plus pertinent de renforcer la mobilité transfrontalière des jeunes afin de les sensibiliser à leur région, de leur permettre d'acquérir des enseignements et des diplômes qui leur permettront de trouver un emploi, notamment dans les métiers « porteurs » de ce bassin de vie.</p> <p>La région est le fruit d'une histoire commune particulièrement riche et dont témoigne un patrimoine exceptionnel. Elle permet également de véritables échanges de part son bilinguisme. Enfin, il existe un réel potentiel en termes de structures, d'entreprises ou de personnalités scientifiques reconnues dans la région lémanique où l'on constate, par ailleurs, un déficit de vocations scientifiques dans les établissements scolaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs opérationnels <p>Il s'agit de susciter auprès des jeunes des vocations en faveur de certains métiers « porteurs » en favorisant des échanges entre établissements scolaires et l'organisation conjointe de visites et de manifestations de type conférence-débat.</p> <p>L'idée est de reconduire des échanges scolaires franco-suisse dans la région en les plaçant dans les domaines linguistique, scientifique (physique, biologie, etc.) et du patrimoine régional.</p>
<p>Pilotage de l'action</p> <p>Porteur de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pilotage de l'action <p>CRFG.</p>



	<p>▪ Porteurs de l'action</p> <p>La mise en œuvre de cette action sera faite dans le cadre du groupe de travail « Enseignement primaire et secondaire » commun au CRFG et au Conseil du Léman.</p>
<p>Modalité de mise en œuvre et méthodologie</p> <p>Calendrier</p>	<p>1) Dans un premier temps, il s'agirait de retenir un thème pertinent et de travailler durant une année scolaire avec des partenaires (scientifiques et éducatifs) pour déterminer une série d'actions dirigées vers l'enseignement primaire et secondaire et respectant les programmes scolaires.</p> <p>Ces actions s'intégreraient dans le projet d'école mis en place par chaque établissement dans le courant de l'année scolaire.</p> <p>Ces actions pourraient prendre la forme suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visites de sites (laboratoires, lieux historiques, etc.) dans la région, - Mise en place d'expositions, - Organisation de conférences pour les enseignants et/ou les étudiants, - Utilisation de matériels pédagogiques. <p>2) Dans un second temps, les actions seraient concrétisées sur le terrain dans le cadre de « jumelages » transfrontaliers entre deux écoles situées de part et d'autre de la frontière.</p> <p>Il est alors possible que l'on s'éloigne du cahier des charges traditionnel des échanges scolaires (avec le séjour dans les familles, etc...) puisqu'il s'agit ici d'impliquer des écoles en elles-mêmes, et non plus seulement une ou plusieurs classes d'un même établissement, pour s'orienter vers des échanges plus variés et dont la durée pourrait dépasser l'année scolaire.</p> <p>▪ Calendrier</p> <p>Année scolaire 2007-2008 : prospection et choix des établissements suisses et français intéressés, détermination d'un thème pertinent, mise en contacts.</p> <p>Année scolaire 2008-2009 : « jumelages » scolaires sur les thèmes définis.</p>
<p>Modalités d'évaluation</p>	<p>A déterminer</p>



Susciter auprès des jeunes des vocations en faveur de certains métiers « porteurs » en favorisant des échanges entre établissements scolaires et l'organisation conjointe de visites et de manifestations de type conférence-débat						N°66
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	KCHF	K€				
Prospection et choix des établissements suisses et français intéressés ; détermination d'un thème pertinent, mise en contacts	nd		2	2007-2008	nd	CRFG
« jumelages » scolaires sur les thèmes définis	nd		2	2008-2009	nd	CRFG